

Procès-Verbal – Assemblée Générale ordinaire & extraordinaire 28 mars 2015 – Holiday Inn - Noisy le Grand

Délégués présents : ALSACE (Jean-Jacques BECQUET, Marc KRAUS, Florence LE BARON, Jean-Marie LETT), AQUITAINE (Alain GIRODON-BOULANDET, Jean-Jacques TISNE, Jean-Marie TOVO), AUVERGNE (Alain CAUCHY, Jean-Claude CURTENAZ, Jean-Pierre DIMOYAT, Geneviève DUPORT, Jean-Pierre GALEYRAND, Grécia GRACIA, Thierry SOURLOT), BOURGOGNE (Valérie GRUT-HACHET, Lionel JUNGJUNGER, Christian LAFOREST, Claude LECLAIRE, Dominique LECLAIRE, Catherine PELLEN, Hervé TOGGWILER), BRETAGNE (Emmanuel FOIGNY, Jean-Pierre GRECIET, Gilles LAFITEAU, Jean-Pierre LALOUE, Marie-Pierre ROGUE, Michel ROGUE), CENTRE (Laurent DESCOTTES, Philippe BERNARD, Edwige ROLAND, Patrick VIEL), CHAMPAGNE ARDENNE (Gérard BRISSAUD, Alain MACHINET, Aurélie MILLET), CORSE (Marc-André AMADORI), COTE D'AZUR (Dominique FARJANEL), FLANDRES NORS PAS DE CALAIS (Jean-Philippe HERMANT, Bernard VERA), FRANCHE COMTE (Jean-Louis GAMARD, Jérémy GRESSOT, Mélissa WEISS), GUADELOUPE (Philippe FAURE), GUYANE (Christophe BIENAIME), ILE DE FRANCE (Bernard BRUCHE, Christian DELOBELLE, Didier DESRUTIN, Yvette DOUSSOT, Gilbert HAVEL, Maurice LANGRY, Maurice PELLEQUER, André PRIEUR), LANGUEDOC ROUSSILLON (Jackie RACINAIS, Jacky RICHEUX), LIMOUSIN (Eric DELANNOY), LORRAINE (Josette DEMANGEON, Louis BERNARD), MARTINIQUE (Christian COMTE), MIDI-PYRENEES (Bernard BARASCUD, Pierre BERAIL, Gisèle GALLET, NORMANDIE (Chantal AUMERSIER, Christophe CARRANO, Gérard GUINGOUAIN, Christian VERROLLES), PAYS DE LA LOIRE (Alain BOSSARD, Daniel ORIEUX, Virginie VENTROUX), PICARDIE (Marcelle BESACE, Régis FAGART, Gérard LEFEBVRE, Sophie NEVERS, Jean-Claude RAMINELLI, Gérard REBEYROTTE), POITOU-CHARENTE (Geneviève FREUND, Patrick NOURISSON, Nadine SECHET), PROVENCE (Georges ALBANO, Michel DAUMAS, Bruno DEMAY), REUNION (Jean-Bernard SAUTRON), RHONE-ALPES (Jean-Yves BERTRAND, Evelyne GLAIZE, Josette LUQUET, Monique MASCHIO, Guy-Hervé SAVORNIN).

Représentant : 5495 voix

Non représentés et ou délégués absents : 571 voix

Soit : 5 495 voix représentées sur 6 066 disponibles.

Assistent : Membres du Comité Directeur de la FFTA – Cadres Techniques - Personnel FFTA.

Président de l'assemblée : Philippe BOUCLET.

Deux scrutateurs sont désignés pour les votes à main levée : Marie-Pierre ROGUE & Odile VILLETTE.

Les votes à bulletin secret ont été organisés sous contrôle de la Commission Electorale composée de :
Nicole DAIZE (Présidente), Harmony BOUVIER, Jean-Pierre DEMANGEON, Jean-Claude LAVERNHE.

Destinataires :

Membres du Comité Directeur,
Présidents de ligues et Comités Départementaux,
Responsables Arbitres de ligues,
Cadres Techniques Régionaux et Fédéraux,
Personnel F.F.T.A., Publication extranet fédéral

Rapporteur : Didier AUBIN & Jean-Michel CLEROY

Date de remise : 2 avril 2015

Date de diffusion : 13 avril 2015

La Fédération Française de Tir à l'Arc a tenu son Assemblée Générale le samedi 28 mars 2015 à l'Holiday Inn à Noisy le Grand.

Le nombre de voix représentées est de 5 495 sur 6 066 voix ; l'assemblée peut donc valablement délibérer pour toutes les motions.

L'assemblée est déclarée ouverte à 9h30.

Sommaire

1. Discours d'ouverture de l'Assemblée par le Président
 2. Remise du Prix Calvino par la Secrétaire Générale de la Fondation du Crédit Coopératif
 3. Lecture du Rapport Moral par le Secrétaire Général
 4. Rapports sur la gestion fédérale
 5. Election complémentaire au Comité Directeur de la F.F.T.A.
 6. Mises à l'honneur
- Annexes : Bilan et compte de Résultats 2014

Procès-Verbal – Assemblée Générale ordinaire & extraordinaire 28 mars 2015 – Holiday Inn - Noisy le Grand

Les débats

1. Discours d'ouverture de l'assemblée par le Président, Philippe BOUCLET

« BONJOUR À TOUTES ET À TOUS »

- 7500 hier, 73 000 aujourd'hui, 100 000 demain...
- MÊME UN VOYAGE DE MILLE LIEUES COMMENCE PAR UN PREMIER PAS (Proverbe Japonais)

Pendant que vous méditez sur ces deux phrases je veux saluer toutes les personnes qui nous honorent de leur présence :

- Madame Claire BESSON, Secrétaire Générale de la Fondation du Crédit Coopératif et Monsieur Pascal CADIER, membre de l'Académie Nationale Olympique.
- Plus de 160 délégués des clubs représentant 73 000 licenciés venus de toutes les ligues métropolitaines
- Les Présidents des ligues d'outremer : Philippe FAURE pour la Guadeloupe, Christophe BIENAIME pour la Guyane, Christian COMTE pour la Martinique & Jean-Bernard SAUTRON pour la Réunion.
- Deux nouveaux Présidents de ligue en la personne de:
 - M. Christian COMTE de la ligue de Martinique
 - M. Alain MACHINET de la Champagne-Ardenne
- Monsieur Guy Ducros commissaire aux comptes

...Et vous présenter les excuses de:

- Monsieur Denis MASSEGLIA, Président du CNOSF
- Monsieur Thierry BRAILLARD, Secrétaire d'État chargé des sports

Une année de tir à l'arc prend fin avec cette Assemblée, et même si la saison 2015 est déjà bien avancée, 2014 nous a apporté son lot de joie de bonheur mais aussi de grande tristesse...

On ne peut ni ne doit rester insensibles à l'ignoble attentat perpétré dans les locaux de Charlie hebdo suivi de la prise d'otage de l'Hyper-cacher...

Plus rien ne sera comme avant. La barbarie n'a pas le droit de cité. Soyons vigilants et faisons respecter les valeurs auxquelles nous devons plus que jamais être attachés.

Au-delà de cela, deux amis du tir à l'arc nous ont quittés. Marcelle et Yannick étaient bien plus pour beaucoup d'entre nous....Pour eux et tous ceux qui nous sont chers et qui nous ont quittés cette année je vous demanderai de vous lever pour une minute de silence.

100 000 demain... Comment y parvenir me direz-vous ?

Consolidons nos points forts, en persévérant dans la labellisation, encourageant et valorisant les bénévoles en poursuivant la voie de la structuration...

Mais dans un même temps, nous ne restons pas les deux pieds dans le même sabot : nous lançons des actions... Nous améliorons nos points faibles...

Voici nos actions les plus significatives :

La féminisation.

- Notre nombre de féminines progresse, mais il faut voir plus loin, 26% aujourd'hui... demain pour aider les initiatives, les 200 premiers clubs recevront un Kit gratuitement.

Procès-Verbal – Assemblée Générale ordinaire & extraordinaire 28 mars 2015 – Holiday Inn - Noisy le Grand

- Dans un même temps, nous lançons le stand « Compact Archery », stand de démonstration d'intérieur et d'extérieur utile pour tous les types de démonstration. Les 10 premiers structures commandant un stand seront aidés à hauteur de 50% (2500€).

Sur les équipements, le projet de cartographie et de géolocalisation va venir compléter le Guide des Equipements afin de permettre d'affiner notre vision de notre implication actuelle et de notre développement à venir à travers les équipements.

Sur l'informatique, arrêt de la plateforme actuelle et migration des applications vers un nouveau prestataire. La mise en place sera progressive à partir du 1^{er} avril avec le souci d'impacter au minimum les usagers.

Sur le patrimoine culturel de notre Fédération. Nous avons une vraie histoire au sein de laquelle le Bouquet Provincial tient une place toute particulière.

Après la présentation d'un dossier au Ministère de la Culture, nous sommes entrés dans l'Inventaire du Patrimoine Culturel français. Dans la foulée, nous solliciterons notre inscription au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Unesco.

Sur les évènements internationaux, nous avons créé un fonds de financement l'an dernier, une commission a été mise en place afin d'en fixer les critères. Deux dossiers ont été retenus cette année, la coupe du Monde à Nîmes et la coupe d'Europe des clubs à Riom.

En parallèle, conformément aux vœux de l'AG 2014 nous nous dotons de moyens supplémentaires nécessaires à la hauteur de ce type de manifestation (décorum, grand écran et téléviseurs d'information...) qui seront dans un même temps utilisés pour les Championnats de France.

Dernier volet, la réforme territoriale. La loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) nous conduit à une réflexion interne et à une réorganisation calquée sur les 13 régions avec une mise en place au 1^{er} janvier 2016.

Il ne faut pas dans nos réflexions éluder la place des départements, des Métropoles, des Intercommunalités et des communes.

IL FAUT ÊTRE PROACTIF EN ETANT SOURCE DE PROPOSITION AFIN DE NE PAS SE LAISSER IMPOSER LES CHOSES.

Dès à présent, il nous faut réfléchir au sein du nouveau découpage sur le vivre ensemble, être prêt à mettre en fonctionnement la nouvelle ligue pour le 1 janvier 2016.

- 1^{ère} étape : Mettre en place une commission de réflexion dans chaque ligue. La fédération réunira des représentants de l'ensemble des commissions le 27 juin prochain.
- 2^{ème} étape : Finaliser les réflexions en instaurant des nouveaux statuts pour courant janvier 2016, pouvoir rencontrer les nouveaux interlocuteurs.
- 3^{ème} étape : Définir la politique de la ligue au regard des lignes directrices de la nouvelle région.
- 4^{ème} étape : Valider début 2016 vos travaux par des AG.

Nous devons être prêts pour l'assemblée générale de l'an prochain lors de laquelle la Fédération reconnaitra les ligues qui correspondent au nouveau découpage.

Les nouvelles exigences territoriales nous amènent à réfléchir sur nos propres structures, ligues et comités départementaux bien sûr mais aussi sur nos clubs. Nous sommes à la croisée des chemins. La mutualisation doit être au cœur de nos préoccupations. Les avantages en sont multiples et seront garants d'un développement soucieux des services que nous pourrions offrir à nos licenciés.

Procès-Verbal – Assemblée Générale ordinaire & extraordinaire 28 mars 2015 – Holiday Inn - Noisy le Grand

Mutualiser c'est :

- Partager des moyens humains et des expériences.
- Accroître notre visibilité et notre crédibilité face à nos interlocuteurs
- Mettre en commun des équipements
- Développer un vrai projet de club
- Ne plus perdre ses meilleurs archers au profit des grosses structures
- Profiter plus aisément des aides du CNDS
- Imaginer la création d'un emploi.

Face à cela les inconvénients sont souvent subjectifs : peur de perdre son identité, d'être absorbé, de perdre de l'autonomie, Peur de ne plus exister.

Plusieurs modèles se dessinent, une commission est créée au sein du Comité Directeur pour guider et trouver la meilleure solution, il n'y a pas de modèle unique mais des solutions au cas par cas.

En cette année 2015 de gros chantiers nous attendent, Il me paraissait indispensable de vous inviter à réfléchir sur ceux-ci. Il s'agit de notre avenir, bâtissons le comme nous l'imaginons avant qu'il nous soit imposé par d'autre. N'ayons pas peur de grandir il en va de notre avenir.

2. Remise du Prix Calvino

Madame Claire BESSON, Secrétaire Générale de la Fondation du Crédit Coopératif et Monsieur Pascal CADIER, membre de l'Académie Nationale Olympique rappellent la genèse de ce prix Calvino, qui porte le nom de l'un des fondateurs de la Fédération Handisport et de la Fédération du Sport Adapté, Jean-Louis Calvino.

Le "Prix Calvino" a pour objectif de récompenser une Fédération sportive affiliée au CNOSF mettant en œuvre une politique sportive favorisant la reconnaissance et l'intégration des personnes en situation de handicap par l'accès à la pratique, au haut-niveau, à la compétition et à la formation.

La Fédération Française de Tir à l'Arc, qui fut la première Fédération à signer une convention avec la FFH, également très présente dans l'organisation des compétitions internationales de la FFH, s'est vue décernée ce prix en 2014, sous la forme d'un magnifique trophée et d'un chèque de 5 000 euros.

Le Président de la FFTA remercie vivement le Jury du prix Calvino, affirme son engagement aux côtés de la FFH, et annonce le reversement de la récompense en faveur de l'organisation du prochain championnat d'Europe à St Jean de Monts en 2016.

3. Lecture du Rapport Moral par le Secrétaire Général

« Mesdames et Messieurs les Présidents des ligues, des comités départementaux, des clubs,
Mesdames et Messieurs les délégués des clubs,

Je vais m'efforcer de vous relater en quelques paragraphes et en étant le plus exhaustif possible, les actions, les événements de l'année 2014.

Comme nous l'a rappelé notre président, deux anciens membres du Comité Directeur, qui étaient toujours actifs, nous ont quittés, Yannick Brelet et Marcelle Bonnin-Guerin. Amis fidèles du tir à l'arc, ils laisseront ce souvenir de dévouement.

Un événement marquant pour la vie d'une fédération, c'est le déménagement du siège de Rosny vers Noisy le Grand.

Voyons par secteur les actions entreprises :

Procès-Verbal – Assemblée Générale ordinaire & extraordinaire 28 mars 2015 – Holiday Inn - Noisy le Grand

Les Activités Fédérales

Au Siège Fédéral

Le nouveau siège

Depuis juillet 2014 nous avons pris possession du sixième étage au 12 place Georges Pompidou à Noisy le Grand (93). Vous avez eu ou vous aurez l'occasion de visiter les locaux et de constater les excellentes conditions de travail pour nos permanents et les commissions. L'inauguration s'est déroulée le 21 novembre 2014 en présence de Jean-Luc Rougé, Vice-Président du Comité Olympique et de nombreux représentants de fédérations.

Pour les locaux de Rosny, en attendant de retrouver de meilleures conditions sur le marché de la vente, nous avons pris l'option de la location. Location réalisée pour le troisième étage et qui débute pour le quatrième.

La comptabilité

Nos trésoriers vous présenteront la situation précise et répondront à vos questions, mais force est de constater qu'après l'exercice 2013 avec l'organisation de la finale de la Coupe du Monde et d'un déficit, nous sommes revenus en 2014 dans un exercice excédentaire dans la continuité des années précédentes. Le résultat de l'exercice est de **107.222,58 €**.

Le fonctionnement du fonds dédié aux grands événements a été mis en place.

Les licences

La licence dématérialisée a été généralisée sans aucune difficulté, ceci grâce aux ligues pilotes que je tiens à remercier, la Bourgogne, la Bretagne, la Normandie et la Picardie.

Les réflexions menées sur les évolutions des licences ont abouti à des propositions sur lesquelles vous serez amenés à vous prononcer au cours de cette assemblée. Il s'agit de deux licences dites « convention » avec le milieu scolaire (UNSS et FFSU), et de l'extension de la licence « L- pratique en club » qui permettra à nos licenciés de participer à des rencontres loisirs à l'extérieur de sa structure habituelle.

Le schéma directeur informatique

Ce que nous vous avons annoncé lors de l'assemblée 2014, l'évolution de nos applications ou services a été confiée à un nouveau prestataire, la société « Ex'Alto ». Cela concerne la gestion sportive, la gestion des formations, la gestion du calendrier en ligne. Ces applications vont migrer entre avril et l'été prochain.

Vous avez pu bénéficier d'autres évolutions, la gestion des labels, l'amélioration constante de la gestion des compétitions avec Résultat'Arc, et plus récemment la mise à disposition des tableaux de bord clubs sur l'extranet, vous permettant d'extraire vos statistiques licences des années antérieures avec les graphiques. Ces évolutions ayant un seul objectif, accompagner et soulager les tâches de nos dirigeants.

Les statuts

L'évolution de la société, les textes réglementaires, la réorganisation territoriale vont nous contraindre à faire évoluer nos statuts et règlement intérieur lors des prochaines assemblées.

La boutique

2013 était l'année de la mise en ligne et du prélèvement, 2014 a été une année transitoire qui nous amènera en 2015 à nous concentrer sur la vente des articles fédéraux et à externaliser les articles commerciaux.

La structuration – Les labels

Les échanges entre la commission et les référents sont permanents et permettent d'appréhender l'évolution de l'application informatique et de mener dès à présent des réflexions sur les futurs critères.

Les chiffres de 2014

- 339 dossiers déposés
- **151 labels Bronze – 88 Argent – 51 Or.**
- **548 clubs labellisés** soit 33,40%.

Procès-Verbal – Assemblée Générale ordinaire & extraordinaire 28 mars 2015 – Holiday Inn - Noisy le Grand

Les Formations

Les formations professionnelles

- Les Diplôme d'Etat (DE) : 4 réussites et 1 repositionnement sur 2015.
- Les Diplôme d'Etat Supérieur (DES) : 1 candidat en cours de formation.
- 140 diplômes au certificat de qualification professionnelle (CQP) ont été délivrés par l'organisme de formation et par 9 ligues.
- Une note d'opportunité pour un CQP entraîneur a été déposée auprès du CNOSF pour étude. Une série d'étapes conduira le projet jusqu'à la commission nationale paritaire pour une mise en application à la rentrée 2016, c'est l'objectif à atteindre.

Les formations fédérales

Mener les formations du schéma actuel, travailler sur le cahier des charges de la nouvelle application informatique, interpréter les résultats des enquêtes sur les entraîneurs, le service formation a également conduit les réflexions sur un nouveau schéma. Schéma qui permet la reconnaissance des bénévoles par la création de « l'assistant entraîneur », bénévoles qui œuvrent au quotidien dans nos clubs et qui, pour diverses raisons, ne souhaitent pas s'engager dans un cursus de formation.

D'autres réflexions ont été engagées à la demande du Comité Directeur sur l'encadrement des poussins et le périscolaire.

Les chiffres !

665 formations continues (+ 23)
430 tests de prérequis (+ 48),
285 diplômes « d'entraîneur 1 » (+ 83),
41 diplômes « d'entraîneur 2 » (+ 14).

Formation des Jeunes Dirigeants

La formation a été organisée sur le lieu de la semaine des championnats de France jeunes à Vichy. Les jeunes ont échangé avec les Présidents des Fédérations Française et Suisse, et avec les jeunes compétiteurs sur le thème « Je me bouge pour mon club ».

Leur présence et leur disponibilité sur les événements nationaux sont toujours très appréciées.

DOM-TOM-POM

La représentativité au Comité Directeur de la commission des DOM TOM lui permet de faire prendre en compte leurs spécificités.

Coopération avec les pays francophones

Michel Daumas en charge de ce dossier est en contact avec les pays de l'Afrique francophone. Si vous avez du matériel que vous n'utilisez plus, il peut faire des heureux, prenez attache avec lui.

Reconnaissance du bénévolat

79 dirigeants, 24 entraîneurs et 27 arbitres ont été honorés.

Les médailles « Grand Or » seront remises tout à l'heure.

Je me permets d'insister sur les « lettres de félicitations » qui devraient être plus largement utilisées. Soyons plus convaincant auprès de nos dirigeants qui ont sans aucun doute des bénévoles auprès d'eux qui méritent d'être reconnus.

Les cinquièmes trophées du challenge « André NOEL » dans les 3 catégories seront remis par le président de la commission. Sans trahir les résultats, les lauréats vont recevoir ce trophée pour la première fois.

Procès-Verbal – Assemblée Générale ordinaire & extraordinaire 28 mars 2015 – Holiday Inn - Noisy le Grand

Les collectivités locales sont des partenaires incontournables de nos clubs. La fédération a souhaité les récompenser avec le trophée des collectivités pour l'aide apportée aux structures. Trois catégories, les communes de moins de 3 500 habitants, de 3 500 à 10 000 et plus de 10 000 habitants.

Le médical

Nos médecins participent au suivi médical des athlètes, assurent la prévention de lutte contre le dopage et apportent leur regard sur les projets des commissions.

La composition du comité « Sport santé » a été complétée et les travaux se poursuivent. Gardons notre place dans ce vaste projet du comité olympique. Le tir à l'arc, la pratique en parcours doit y trouver sa place.

Les équipements

La commission était présente au Salon des Maires avec le thème du périscolaire en fil rouge..

Le guide des équipements, le suivi des dossiers du CNDS équipement, même si ce dernier a été largement amputé de ses dotations financières, l'accompagnement et le conseil sur les projets de nos clubs, voici le fil rouge de la commission. Mais un objectif important a été atteint, celui du suivi des travaux du siège.

Un autre dossier est en cours de finalisation, mais nous aurons l'occasion d'en reparler l'année prochaine, c'est la cartographie.

La pratique du Tir à l'Arc en milieu scolaire

Les contacts initiés en 2013 avec l'UNSS et la FNSU ont permis un rapprochement qui aboutira à la signature de deux conventions. En complément deux licences convention vous seront proposées tout à l'heure.

Des supports pédagogiques vont être mis en place.

Communication et production d'images

La tournée « Robin des Bois »

Le partenariat avec le spectacle musical Robin des Bois, a été l'événement de la saison, en y associant des animations sur les lieux de représentations. C'était la découverte d'un milieu inconnu pour une fédération sportive et toute une logistique à appréhender avec ses contraintes. Offrir une image positive et attractive du tir à l'arc auprès d'un public familial et plus particulièrement féminin, tel était notre objectif.

Les supports de communication

Le service communication apporte ses compétences dans les choix des supports de communication des actions fédérales, sur les différents supports (signalétique, flyers, rollups, etc.).

Les partenariats

Reconduction des contrats avec les partenaires techniques EASTON, HOYT. Signature du contrat avec ORIGINAL FLOCKER, distributeur de produits Nike, pour l'équipement des équipes de France.

Signature d'un contrat de partenariat avec NIKON pour la fourniture de produits optiques pour l'encadrement des équipes de France

La production d'images les supports Web

La chaîne « FFTA TV » sur Youtube compte 2 710 abonnés pour 572 000 vues cumulées.

Nîmes, dont la couverture médiatique sur 3 chaînes TV, comptabilise 5 heures de direct

Quelques chiffres

Magazine « Tir à l'Arc » :

5 000 abonnés – 30 000 lecteurs estimés.

Facebook :

Plus de 11.700 fans.

Twitter «@FFTiralArc»:

2 065 followers

Site fédéral :

1,3 M de visites pour 400 000 visiteurs uniques

Procès-Verbal – Assemblée Générale ordinaire & extraordinaire 28 mars 2015 – Holiday Inn - Noisy le Grand

Les Effectifs

72 914 licenciés !

2013 a été la saison de référence avec 72 984, 2014 celle de la stabilité avec 72 914 licences soit un léger retrait de 0,10%.

Le taux de renouvellement est de 68% (71% en 2013).

La représentation

- Des jeunes : 44,70% - 0,3%
- Des féminines : 25,90 % + 0,75 %

La répartition des licences adultes

Pas de pratique :	1324	+ 3,20 %
Pratique en club :	6330	- 2,75 %
Compétiteurs :	31 122	+ 2,60 %
Licences conventions (FFH et FFSA)	534	
Licences découvertes :	1793 (+ 3,28 %)	

Le Comité Directeur souhaite une évolution de la licence « Pratique en club », qui fait l'objet de la motion 5.

Les Ligues et les Départements

La moitié des ligues de métropole et d'outre-mer a progressé.

L'Île de France, 13756 (+0,60%) ; Rhône Alpes 6584 (+0,80%) et la Bretagne, 4646 (+1,60%) qui accède au podium, suivent la Normandie (4538) et les Pays de la Loire (4425).

La plus forte progression a été réalisée par l'Auvergne, avec 51 licences supplémentaires soit +3,23%.

TOP 5 – Ligues rapport Licenciés/Population : 11,83 (+1) en métropole 5,15 (+0,33) DOM TOM

Picardie	19,84 licenciés	pour 10 000 habitants
Centre	16,74 licenciés	
Bretagne	14,43 licenciés	
Normandie	13,49 licenciés	
Pays de la Loire	12,34 licenciés	

Les départements des Yvelines, de la Seine et Marne, de l'Oise et de l'Essonne sont toujours au-delà des 2000 licenciés et 17 autres sont à plus de 1000.

TOP 5 – Départements rapport Licenciés/Population

Lozère	42,84 licenciés (+4,45) pour 10 000 habitants
Oise	26,05 licenciés
Aisne	21,33 licenciés
Eure et Loir	21,32 licenciés
Tarn et Garonne	19,77 licenciés

Les clubs

1641 clubs affiliés, 17 nouvelles structures nous ont rejoints et 4 nous ont quittés.

La moyenne des licenciés par club passe de 44,70 à **44,43**.

Un club au-delà des 200 licenciés et 84 clubs à plus de 100 (+2).

ANGERS (213), Nouméa (172), Issy les Moulineaux (171), Nîmes (163), Blagnac (157) et Rennes (155).

Les Arbitres

1509 arbitres fédéraux (+ 49) dont 128 formateurs.

Ajoutons **80 arbitres assistants** et **58 jeunes** (+3).

Le taux de féminisation est à 24,12%

Procès-Verbal – Assemblée Générale ordinaire & extraordinaire 28 mars 2015 – Holiday Inn - Noisy le Grand

Nos internationaux

Juge International : Jean-Pierre Galeyrand

Jeune juge international :

- Anthony Hillairet a brillamment été reçu à l'examen.

Candidats juges internationaux :

- Christophe Pezet
- Denis Paquet

Juges Continentaux :

- Jean-Claude Lapostolle
- Anthony Hillairet
- Mélodie Louvel
- Jacques Daunan

Sans omettre :

- Un juge émérite, Jacques Daunan
- Un juge honoraire, Raymond Poulain.
- Jean-Claude Lapostolle en ski-arc

Ces juges ont été nommés sur les compétitions internationales :

Jean-Pierre Galeyrand au Championnat d'Europe Tir Fita,

Denis Paquet au Championnat d'Europe Para Archerie et à la Coupe d'Europe des Clubs

Christophe Pezet au Championnat d'Europe 3D,

2014, c'est aussi un nouveau format de la réunion des PCRA, un stage au profit de l'Afrique de l'Ouest en Côte d'Ivoire pour 14 stagiaires.

Sportif

Je laisserai aux maîtres de cérémonie que sont Laurence Frère et Benoit Dupin vous faire la présentation des athlètes en image. Ma présentation se limitera à vous donner les podiums.

À l'international

4 records internationaux !

- Europe senior: Pierre-Julien Deloche – 150 pts – 9X
- Europe junior: Laura Ruggiéri – 664 pts – 72 flèches
Aurélien Carlier – 660 pts – 72 flèches
- Monde junior: Audrey Adiceom – 591 pts – 2 fois 18 mètres.

Les championnats

22 médailles en 2014 dont 5 titres que nos athlètes ont ramenés des championnats d'Europe, du monde et des jeux olympiques de la jeunesse, ce qui restera une saison exceptionnelle.

Tir en Salle – Championnat du Monde à Nîmes

- Sophie Dodémont, **Championne du Monde** en arc à poulies
- L'équipe arc classique juniors hommes, **Championne du Monde** (Koenig-Antoine-Daniel).
- Pascale Lebecque, médaille de bronze senior en arc à poulies.

Tir FITA – Championnat d'Europe juniors en Slovénie (Ljubljana)

- Thomas Koenig, **Champion d'Europe** cadet en classique
- Mathieu Jimenez, médaille d'Argent en cadet en classique
- L'équipe masculine, médaille d'Argent en mixte cadet (Koenig-Gaubil)
- L'équipe masculine, médaille de Bronze en mixte junior (Daniel-Thomas)

Procès-Verbal – Assemblée Générale ordinaire & extraordinaire 28 mars 2015 – Holiday Inn - Noisy le Grand

Tir FITA – Championnat d'Europe en Arménie (Echmiadzin)

- L'équipe masculine classique, **Championne d'Europe (Koenig-Plihon-Valladont)**.
 - L'équipe féminine classique, **Championne d'Europe (Carlier-Planeix-Ruggieri)**.
 - Sébastien Peineau, médaille de Bronze en poulies
 - Pierre Plihon, médaille de Bronze en classique
- Les 2 titres permettent d'obtenir les quotas pour les jeux Européens de 2015.

Tir en Campagne – Championnat du Monde en Croatie (Zagreb)

- Jean-Charles Valladont, médaille d'Argent en senior classique.
- Laure Delfau, médaille d'Argent en senior classique.
- L'équipe masculine est vice-championne du monde (Valladont-Baret-Roy)
- Sandrine Vandionant, médaille de Bronze en poulies,
- Jérôme Bidault, médaille de Bronze en classique.
- Elodie Donval, médaille de Bronze en junior arc nu.

Tir 3D – Championnat d'Europe en Estonie (Tallin)

- Christine Gauthé, médaille d'Argent en barebow.
- L'équipe féminine est médaille de Bronze (Girard-Perrinel-Gauthé)

Championnat du Monde universitaire en Pologne (Legnica)

- Lucas Daniel , médaille de Bronze.

La Coupe du monde

7 podiums, 5 en individuel et 2 en mixte. Sébastien Peineau et Pierre-Julien Deloche remportent une manche en individuel, de même en mixte poulies pour Pierre-Julien associé à Sophie Dodemont.

Trois athlètes pour la finale à Lausanne, Pierre-Julien Deloche (2^{ème}), Pierre Plihon et Sébastien Peineau se classent à la sixième place.

La Junior Cup à Moscou

Laura Ruggieri, médaille d'Argent, l'équipe mixte cadet deuxième (Chirault-Planeix) celle des juniors, troisième (Sancenot-Marcourt).

Nos jeunes n'ont pas que le statut d'athlète, ce sont également des lycéens, 4 archers des pôles ont obtenus brillamment leur baccalauréat. Aurélie Carlier obtient son BAC « S » avec mention « très bien ».

La Coupe d'Europe des Clubs en Italie

Le titre chez les féminines de St Avertin, accompagnées sur le podium par le club de Boé sur la troisième marche.

Chez les hommes, Nîmes termine à la troisième place.

Jeux Olympiques de la Jeunesse en Chine (Nanjing)

Deux représentants français, Thomas Koenig qui termine 9^{ème} et Mélanie Gaubil qui est **Vice-championne Olympique !**

Procès-Verbal – Assemblée Générale ordinaire & extraordinaire 28 mars 2015 – Holiday Inn - Noisy le Grand

Pierre-Julien Deloche a été sacré « athlète de l'année » par la fédération mondiale. Félicitations à lui.

Je voudrais clore ce paragraphe en adressant nos remerciements à Sophie Dodemont qui a décidé de tirer sa révérence à la scène internationale. Merci Sophie pour les émotions que tu nous as procurées.

L'offre sportive

L'offre proposée à nos licenciés au travers des différentes disciplines progresse chaque année pour **2437 organisations** en 2014 (+4,10%). En terme d'évolution des disciplines, le tir nature est la plus forte progression (+27%) le tir 3D la plus forte baisse (- 8%).

Le nombre de score est également en progression : 47 140 scores (+3,18%)

C'est la conséquence de la qualité des organisations, merci aux organisateurs, aux équipes de bénévoles, aux délégués techniques.

Cela ne cache pas les difficultés à trouver des organisateurs pour les championnats de France. 2015 n'y échappera pas, soyons vigilants et anticipons l'avenir !

Les championnats du monde en salle à Nîmes

2014, soit 11 années entre les deux championnats du monde organisés une fois de plus avec brio et éclat. Félicitations à toutes les équipes de l'organisation.

La couverture médiatique était à la hauteur de l'événement avec des directs sur l'EQUIPE 21, des retransmissions sur EUROSPORT, SPORT +, des reportages en amont sur France 3, EUROPE 1 et la présence de la presse écrite.

La direction technique

Félicitations à Romain Girouille qui accède au corps des professeurs de sport. Pascale Lebecque qui a obtenu d'excellents résultats est sur liste complémentaire. Notre carte des postes est actuellement de 26 pour 25 occupés.

Une arrivée au siège, au service développement, celle de Sandrine Vandionant.

« ETAF » : 6 nouveaux clubs ont obtenu le label Ecole du Tir à l'Arc Français.

La collection « Découvrir et pratiquer » de chez Amphora, s'est enrichie d'un nouvel ouvrage avec la démarche fédérale d'animation.

Toujours à la recherche de nouvelle technologie dans les techniques d'entraînement, un projet sur la création d'une machine à tirer est mené avec l'INSEP.

Nos dirigeants au sein des institutions

Fédération européenne (WAE) :

2014, année du congrès de la Fédération Européenne :

Philippe Bouclet et **Christian Laforest** ont été réélus au conseil d'administration.

Dominique Ohlmann est confirmé en tant que correspondant avec la WAF sur la pratique handisport. Il a été nommé délégué technique sur plusieurs compétitions.

Je terminerai mon intervention par des remerciements aux élus, aux cadres bénévoles et professionnels, aux permanents du siège. Merci à ceux qui ont permis que notre transfert de siège se déroule dans les meilleures conditions.

Merci de votre attention ! »

Procès-Verbal – Assemblée Générale ordinaire & extraordinaire 28 mars 2015 – Holiday Inn - Noisy le Grand

4. Rapports sur la gestion fédérale

4.1 Rapport de la Trésorière – Eliane GUILLON

Le co-trésorier, Thierry DEFRANCE, invite les participants à prendre connaissance du rapport des trésoriers.

Les comptes au 31 Décembre 2014, ont été arrêtés les 10 et 11 Février 2015.

Il convient de remercier Monsieur le commissaire aux comptes pour son intervention, ainsi que les services de la Fédération et tout particulièrement notre Chef Comptable, Philippe CABAREZ pour les diligences et la rapidité apportées. Le fait de clore rapidement les comptes permet une meilleure approche des données globales de l'année passée et une bonne anticipation d'éventuels problèmes à venir.

Les comptes ont été arrêtés par le Bureau Fédéral du 13 Février 2015, sur mandat du Comité Directeur des 31 Janvier et 1^{er} Février 2015. Des comptes provisoires avaient été présentés à ce Comité Directeur, et il n'y a eu que des variations de détail entre le Comité Directeur et le bureau.

L'excédent de gestion est arrêté à la somme de **107.222,58 €**. Il se situe dans la lignée des années précédentes, si l'on exclut les évènements exceptionnels.

Il ne représente qu'environ 2,5% du budget global. Si cela indique une bonne gestion des fonds fédéraux, la marge de manœuvre reste cependant assez faible.

Après affectation de ce résultat, les fonds propres de la fédération après une baisse importante, reviendront à un niveau correct, mais encore insuffisant, eu égard aux engagements et aux besoins de financements.

La trésorerie courante, si elle est restée positive tout au long de l'année, a été extrêmement serrée de juillet à septembre.

Hors évènements exceptionnels et non prévisibles de l'année, le budget a été dans l'ensemble exécuté selon les prévisions.

Une différence importante entre les prévisions de recettes et de dépenses et l'exécution est principalement due à la subvention au Comité d'organisation du Championnat du Monde en Salle, perçue par la Fédération et reversée à ce Comité. En raison du désengagement de l'Etat sur le CNDS grands évènements, la Fédération a versé en complément une subvention exceptionnelle de 50.000 €

Les autres différences essentielles portent sur :

Au niveau des dépenses Fédérales:

- les frais de copropriétés moins élevés que prévus ;
- les évolutions informatiques différées dans le temps ;
- les intérêts sur le prêt travaux, plus élevés, mais des dépenses de déménagement moins fortes ;
- Les dépenses pour les licences ont été plus élevées que prévu de 20.000€, mais la dématérialisation apporte un gain annuel de 78.000€ entre 2012 et 2014 ;
- Les frais des élus sont conformes ;
- Au niveau des Commissions, les budgets ont été globalement respectés, avec cependant quelques écarts significatifs ;
- Les autres rubriques sont conformes.

En convention d'objectif :

- l'action 1 « structuration fédérale » est conforme au budget :
 - o Les fortes dépenses de l'action Robin des Bois ont été maîtrisées.

Procès-Verbal – Assemblée Générale ordinaire & extraordinaire 28 mars 2015 – Holiday Inn - Noisy le Grand

- De même l'action 2, « haut niveau » avec bien entendu, dans le détail, des variations plus ou moins importantes, est bien gérée par la Direction Technique Nationale. Pour un budget de 1,211 M€ nous avons 1,198 M€ de dépenses.
 - o Cependant la filière haut niveau (les pôles) a dépassé le budget de 100 K€. Il faut noter que le coût des pensions est de 251 K€ pour des facturations aux familles de 175 K€, mais cela est conforme aux prévisions. Plus le nombre de pensionnaires est important, plus le différentiel dépenses/recettes s'accroît.
- L'action 3 « protection de la santé » est conforme aux prévisions.
- L'action 4 « professionnalisation de l'activité » laisse comme chaque année un peu plus de marge.

Au niveau des Recettes :

Nous avons

- Un comportement plutôt satisfaisant des abonnements à la revue ainsi que de la publicité;
- Par contre des ventes d'articles de la boutique en très nette baisse, d'où les décisions prises ;
- Des subventions conformes aux prévisions (sauf Championnat du Monde déjà évoqué)
 - o La subvention du CNOSF pour les tenues des équipes de France versée pour 2013 et 2014 mais utilisées en grande partie.
- Une anomalie sur les cotisations club calendriers qui ont doublé en 2014, après avoir fortement diminué en 2013 en raison de reports d'encaissements. Il nous faudra surveiller ce point.
- Des revenus financiers en nette baisse en raison de la baisse des taux et de la baisse de notre trésorerie.
- Les recettes diverses sont conformes.
- Les pôles ont été évoqués.

Il faut conserver présent à l'esprit que la Fédération est endettée (au 31 Décembre 2014) pour le siège à hauteur de 1,020 Million d'€, ce qui représente chaque année un remboursement de 90.000 €, parfaitement supportable dans une gestion saine et prudente.

En conclusion, malgré les risques très forts de cette année 2014 avec le déménagement, le résultat apparaît plus que satisfaisant.

4.2 Rapport du Commissaire aux Comptes – Guy DUCROS

« Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association «Fédération Française de Tir à l'Arc», tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la

Procès-Verbal – Assemblée Générale ordinaire & extraordinaire 28 mars 2015 – Holiday Inn - Noisy le Grand

présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Il est précisé que l'audit n'a pas porté sur la comptabilité analytique de la Fédération.

II. - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

- les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.
- j'ai apprécié le contenu des informations de l'annexe jointe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications spécifiques

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels. »

4.3 Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

« Mesdames et Messieurs,

En ma qualité de Commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Personne concernée : Mademoiselle Gwenaëlle BOUCLET fille du Président de la FFTA

Nature et Objet: prestation de traduction de documents émis par la Fédération Internationale de Tir à l'Arc, pour un montant de 3 389,04 €.

Personne concernée : Mademoiselle Anne Lise CAUCHY fille de Madame Catherine CAUCHY, membre du Comité Directeur de la FFTA

Procès-Verbal – Assemblée Générale ordinaire & extraordinaire 28 mars 2015 – Holiday Inn - Noisy le Grand

Nature et Objet: prestation concernant le jury de la formation CQP du 12 mars 2014 pour un montant de 154,35 €

Personne concernée : Monsieur Dominique OHLMANN, membre du Comité Directeur de la FFTA et gérant de la société ODICEA

Nature et Objet: prestations de communications effectuées par la société ODICEA du 6 janvier 2014 au 30 juin 2014 dans le cadre de la tournée Robin des Bois pour un montant de 10 500,00 € »

4.4 Motions présentées à l'assemblée

Motion 1. (adoptée à l'unanimité)

Objet : Validation de la circulaire 488 – AG 2014

L'Assemblée Générale valide le rapport de l'Assemblée Générale 2014, diffusé sous la circulaire n+ 488.

Résultat du vote de la motion 1 :

Oui	5495
Non	0
Abstentions	0
Non représentés	571

Motion 2. (adoptée à l'unanimité)

Objet : **Approbation des comptes et quitus à la Trésorière**

Les adhérents, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2014, du rapport des trésoriers et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuvent lesdits comptes tels qu'ils leur sont présentés par le Trésorier et lui donnent quitus pour sa gestion

Résultat du vote de la motion 2 :

Oui	5495
Non	0
Abstentions	0
Non représentés	571

Motion 3. (adoptée à l'unanimité)

Objet : **Affectation du résultat**

Le Comité Directeur de la FFTA propose à l'Assemblée Générale que l'excédent de l'exercice s'élevant à 107.222.58 € soit affecté au compte de « report à nouveau » de l'exercice antérieur.

Résultat du vote de la motion 3 :

Oui	5495
Non	0
Abstentions	0
Non représentés	571

Motion 4. (adoptée à l'unanimité)

Objet : **Statuts – Montant de l'affiliation annuelle 2016**

Conformément à l'article 26 des statuts, le Comité Directeur propose à l'assemblée générale de fixer le montant annuel de l'affiliation des clubs à :

- 50,00 € pour tout nouveau club ;
- 20,00 € pour les clubs effectuant le renouvellement en septembre/octobre
- 50,00 € pour les clubs qui renouvellent leur affiliation à partir du 1^{er} novembre.

Procès-Verbal – Assemblée Générale ordinaire & extraordinaire 28 mars 2015 – Holiday Inn - Noisy le Grand

Résultat du vote de la motion 4 :

Oui	5495
Non	0
Abstentions	0
Non représentés	571

Motion 5. (adoptée à l'unanimité)

Objet : Nouveaux formats de licences

Conformément aux articles 4.2. des statuts et 9.2 du Règlement Intérieur, le Comité Directeur propose à l'assemblée générale d'adopter de nouvelles catégories de licences et de modifier la licence « pratique en club – L » :

		Licences
Adultes	Pratique en club *	L
Conventions	FFSU	U
	UNSS	S

Licence « L » : « Participation aux rencontres organisées par un club affilié à la FFTA et inscrites aux calendriers des rencontres loisirs de la saison concernée destinée à la détente, la découverte et à la promotion du tir à l'arc. »

Licences « U » et « S » : Création de deux licences sous convention des archers pratiquants le tir à l'arc en FFSU et UNSS.

Résultat du vote de la motion 5 :

Oui	5495
Non	0
Abstentions	0
Non représentés	571

Motion 6. (adoptée à la majorité)

Objet : Montant des tarifs des licences 2015

Conformément aux articles 4.2. des statuts et 9.2 du Règlement Intérieur, le Comité Directeur propose à l'assemblée générale de fixer les montants pour 2016 :

Licences	2016	Code Licences	Montant	Part Even (*)	Part Ligue	Part CD
Poussins		P	12 €	2 €	(**)	(**)
Jeunes		J	21 €	2 €	(**)	(**)
Adultes	Pratique en compétition	A	38 €	2 €	(**)	(**)
	Pratique en club	L	30 €	2 €	(**)	(**)
	Pas de pratique	E	25 €	2 €	(**)	(**)
Conventions	Handi (***)	H	14 €	2 €	2 €	2 €
	FFSU	U	14 €	2 €	2 €	2 €
	UNSS	S	14 €	2 €	2 €	2 €
Découverte (à partir du 1 ^{er} mars)		D	15 €	2 €	3 €	2 €

(*) participation aux événements internationaux

(**) part variable selon les structures

(***) Licence convention Handi : Uniquement les licences compétitions

Assurance incluse 0,30 €

Procès-Verbal – Assemblée Générale ordinaire & extraordinaire 28 mars 2015 – Holiday Inn - Noisy le Grand

Résultat du vote de la motion 6 :

Oui	5495
Non	0
Abstentions	31
Non représentés	571

Motion 7. (Adoptée à la majorité)

Objet : Approbation du budget 2015

Le budget prévisionnel 2015 est soumis à l'approbation de l'assemblée générale pour un montant global de 3.736.399 €.

Résultat du vote de la motion 7 :

Oui	5464
Non	0
Abstentions	31
Non représentés	571

Motion 8. (adoptée à la majorité)

Objet : Changement du siège social

Référence : Article 1 des statuts

Modification : Article 1 – (Objet – Siège) :

«

Elle a son siège à Noisy le Grand (12 place Georges Pompidou– 93160 Noisy le Grand) – mais il peut être transféré en tout lieu de cette commune par simple décision du Comité Directeur ou dans une autre commune par délibération de l'Assemblée Générale.... »

Résultat du vote de la motion 8 :

Oui	5299
Non	196
Abstentions	0
Non représentés	571

Motion 9. (adoptée à l'unanimité)

Objet : Précision dans les statuts

Référence : Article 1 des statuts

Modification : Article 1 – (Objet – Siège) :

«Elle s'interdit toute manifestation, toute discussion présentant un caractère politique ou confessionnel ou toute disposition présentant un caractère discriminatoire dans l'organisation et dans la vie de l'association. En l'occurrence le port de tout signe ostentatoire d'appartenance à une religion, à un mouvement confessionnel, politique ou sectaire est prohibé en tout lieu de l'exercice des activités ordinaires de l'Association et de ses associations affiliées. »....»

Procès-Verbal – Assemblée Générale ordinaire & extraordinaire 28 mars 2015 – Holiday Inn - Noisy le Grand

Résultat du vote de la motion 9 :

Oui	5495
Non	0
Abstentions	0
Non représentés	571

4.4 Questions de l'Assemblée

Question : Est-il possible de faire apparaître dans le rapport moral, le nombre d'arbitres reçus à l'examen et de les remercier pour leur action ?

Réponse de Jean-Michel Cléroy : Les formations d'arbitres seront intégrées dans le prochain rapport moral. Le corps arbitrage retient bien évidemment, toute l'attention de la fédération. Il est cité lors de chaque compétition nationale par le représentant fédéral.

Question de Christian Delobelle, Comité Régional Ile de France : « j'adresse mes félicitations sur la présentation des comptes. Je souhaite plus de détails néanmoins sur les fonds dédiés et connaître l'avancement des dépenses... »

Réponse Thierry Defrance, Trésorier Adjoint FFTA : « A ce jour, nous n'avons que de la collecte. En 2016 nous présenterons le détail. Pour mémoire, le fonds ne fait pas partie du résultat. »

Question de Jackie Racinais, Ligue du Languedoc : « la licence convention UNSS permet-elle la pratique en compétition. »

Réponse : « Oui. Cependant, pour bénéficier de la licence convention UNSS, il faut justifier d'une participation aux compétitions UNSS. Le certificat médical de pratique en compétition est nécessaire. »

Question : « la licence Pratique en Club » nouvelle formule permet-elle la compétition loisirs ? «

Réponse : « Non, mais elle permet de pratiquer sur des manifestations Loisirs en dehors du club sans finalité sportive et inscrites au calendrier fédéral. Le montant de l'inscription de ces manifestations au calendrier Fédéral est de 10 euros. La FFTA invite les organisateurs à faire remonter la participation au moyen de Result'arc à des fins de recensement et d'évaluation. »

Question de Christian Delobelle, Comité Régional Ile de France : « Pourquoi le Comité Directeur pourrait-il transférer le siège sur la commune de Noisy le Grand et l'Assemblée Générale sur une autre commune ? »

Réponse : « Le but de la présente motion est d'acter l'adresse du nouveau siège. Mais cette question pourra être traitée l'an prochain dans le cadre de la refonte des statuts. »

5. Election complémentaire au Comité Directeur de la F.F.T.A.

Suite à la vacance d'un siège du Comité Directeur et conformément à l'article 14 des statuts de la Fédération un appel à candidature est lancé pour occuper ce poste. Quatre candidatures ont été reçues puis validées par la Commission Electorale.

Le vote a été réalisé sur le système informatique habituel sous contrôle de la commission électorale, laquelle a rendu son rapport en fin de procédure de vote.

Procès-Verbal – Assemblée Générale ordinaire & extraordinaire 28 mars 2015 – Holiday Inn - Noisy le Grand

La Présidente, de la commission Nicole Daize, a rendu compte du bon déroulement des votes et a communiqué les résultats suivants :

« Les opérations de vote ont commencé à 11h30 et se sont terminées à 12h30. Le nombre de suffrages disponibles est de 6.066 ; 5.338 suffrages se sont exprimés dont 160 bulletins nuls ; l'abstention est de 568 voix.

Résultat du vote de l'élection : Elu : Xavier MOURONVALLE

MOURONVALLE Xavier	1908 voix
GUINGOUAIN Gérard	1729 voix
BRUCHE Bernard	1097 voix
DEMELIN Bruno	533 voix

6. Mises à l'honneur

6.1 Honneur aux Champions

22 MEDAILLES : 5 médailles d'or, 8 en d'argent et 9 en bronze

Championnat du Monde Salle – Nîmes (France) 25 février – 2 mars

1 médaille d'or individuel senior individuel arc à poulies

- Sophie DODEMONT

1 médaille de bronze individuel senior individuel arc à poulies

- Pascale LEBECQUE –

1 médaille d'or par équipe junior hommes

- Thomas ANTOINE, Thomas KOENIG, Lucas DANIEL

Championnat d'Europe Fita Junior – Ljubljana (Slovénie) 19 au 24 mai

1 médaille d'or cadet arc classique

- Thomas KOENIG

1 médaille d'argent cadet arc classique

- Mathieu JIMENEZ

1 médaille d'argent par équipe mixte cadet arc classique

- Thomas KOENIG, Mélanie GAUBIL

1 médaille de bronze par équipe mixte junior arc classique

- Lucas DANIEL et Solenne THOMAS

Championnat d'Europe fita – Echmiadzin (Arménie) 21 au 26 juillet

2 médailles d'or par équipe

- L'équipe arc classique hommes : Jean-Charles VALLADONT, Thomas KOENIG, Pierre PLIHON

- L'équipe arc classique femmes : Aurélie CARLIER, Laura RUGGIERI, Sophie PLANEIX

2 Médailles de bronze individuelle

- Pierre PLIHON – arc classique homme

- Sébastien PEINEAU – arc à poulies homme

Championnat du Monde Universitaire – Legnica (Pologne) 2 au 5 juillet

1 médaille de bronze en individuel

- Lucas DANIEL – arc classique homme

Procès-Verbal – Assemblée Générale ordinaire & extraordinaire 28 mars 2015 – Holiday Inn - Noisy le Grand

Jeux Olympique de la Jeunesse – Nanjing (Chine) 16 au 18 aout

1 médaille d'argent en individuel

- Mélanie GAUBIL

Finale de la Coupe du Monde – Lausanne (Suisse) 6 au 7 septembre

1 Médaille d'argent en arc à poulies homme

- Pierre-Julien DELOCHE

Championnat du Monde Tir en Campagne – Zagreb (Croatie) 18 au 23 aout

1 Médaille d'argent senior homme arc classique

- Jean Charles VALLADONT

1 Médaille d'argent senior femme arc classique

- Laure DELFAU

1 Médaille de bronze senior femme arc à poulies

- Sandrine VANDIONANT

1 Médaille de bronze senior homme arc classique

- Jérôme BIDAULT

1 Médaille de bronze junior femme arc nu

- Elodie DONVAL

1 Médaille d'argent par équipe homme

- Olivier ROY, Jean-Charles VALLADONT, Benjamin BARET

Championnat d'Europe 3D – Tallinn (Estonie) 15 au 20 septembre

1 Médaille d'argent individuelle

- Christine GAUTHE

1 Médaille de bronze par équipe femme

- Christine GAUTHE, Julie GIRARD, Françoise PERRINEL

6.3 Honneur aux dirigeants

Les personnalités suivantes ont reçu la médaille Grand Or de la Fédération : Madame Catherine Pellen, Messieurs Jean-Michel Cléroy, Régis Fagart, Jean-Marie Tovo & Bernard Véra, pour leur carrière exceptionnelle au service du Tir à l'Arc.

- **Catherine PELLEN** a occupé les postes suivants :

Responsable de la commission informatique à l'origine de Result'arc.

Présidente de la commission Nationale Formation

Membre de la commission Tir en Campagne, elle en prend la présidence en 2013

Trésorière de la Ligue de Bourgogne (de 1988 à 2012).

Championne du Monde Fita et Tir en Campagne (2 fois). Championne du Monde par équipe Fita,

Tir en Campagne et Salle. Championne d'Europe par équipe Fita et Salle. Championne d'Europe en Salle.

Conceptrice du programme Result'arc. Elle suit l'évolution de l'informatique fédérale depuis la mise en place du groupe S.I. (Système d'Informations).

...

Procès-Verbal – Assemblée Générale ordinaire & extraordinaire 28 mars 2015 – Holiday Inn - Noisy le Grand

- **Jean-Michel Cléroy** a occupé les postes suivants :
 - Secrétaire du club de St Jean de Braye (Centre)
 - Délégué du Club auprès du Comité du Loiret,
 - Membre du Comité Départemental du Loiret en 1994 jusqu'en 2000
 - Président de la Commission Sportive de 94 à 95, puis celle de Président du Comité Départemental du Loiret de 95 à 2000
 - Président de la Commission Formation de 98 à 2000 de la Ligue du Centre
 - Président de la Ligue du Centre de 2000 à 2004.
 - Membre du Comité Directeur de la Fédération en 2000, Président de la Commission Formation
 - Chef de Projet du groupe de travail sur la structuration des clubs en 2004
 - Vice-Président en 2005 puis Secrétaire Général en 2009.

...

- **Régis Fagart** a occupé les postes suivants :
 - Président de la Cie de Brouchy depuis 1985
 - Arbitre fédéral depuis 1977
 - Président du Comité Départemental de la Somme de 1987 à 2009, depuis Secrétaire Général Adjoint
 - Membre du Comité Directeur de la Ligue de Picardie depuis 1984, Vice-Président depuis 1988,
 - Secrétaire Général de la Ligue depuis 2013
 - Président de la Commission Communication et Formation de la Ligue de Picardie
 - Membre du Comité Directeur de la F.F.T.A. de 92 à 96 et depuis 2002 à ce jour
 - Membre des commissions formation et valorisation du bénévolat
 - Après avoir été Secrétaire de la CNA et il en est à présent Président depuis 2013
 - Organisateur du Championnat de France fédéral 90 et Beursault 94
 - Contribution à l'organisation des Championnats du Monde A Riom en 99
 - 2008 - Concepteur du Guide du Dirigeant

...

- **Jean-Marie Tovo** a occupé les postes suivants :
 - Président des Archers de Boé,
 - Président de la Ligue d'Aquitaine depuis 1993
 - Président du Comité Départemental Olympique et Sportif du Lot et Garonne (CDOS) depuis 1992
 - Organisateur de nombreuses compétitions
 - En 1987 le 3^{ème} Coq France,
 - Les championnats d'Europe jeunes, seniors
 - 2008 une manche de la Coupe du Monde.
 - Grand Prix Européen
 - Championnat de France Fita et D1
 - 1998, la réalisation d'une salle et d'un terrain extérieur dédiés au tir à l'arc

....

- **Bernard Véra** a occupé les postes suivants :
 - 1994 Il réunit 2 structures pour en faire le club de Monchy –Bienvilliers. (650 habitants).
 - Président du Comité du Pas de Calais depuis 2004 à 2008
 - Coorganisateur du Championnat de France Fédéral à Bully en 2008
 - Vice-président responsable de la commission sportive de 2000 à 2004.
 - Président de la Ligue des Flandres depuis 2008,
 - Son dynamisme, son implication fait qu'il devient
 - Membre du Comité Directeur de la Fédération depuis 2009
 - Président de la commission des récompenses depuis 2009.
 - Membre de la commission nationale des labels depuis 2004
 - Membre commission des équipements.

Procès-Verbal – Assemblée Générale ordinaire & extraordinaire 28 mars 2015 – Holiday Inn - Noisy le Grand

...

6.4 Challenge André NOEL

Le Challenge André NOEL a pour but de distinguer les meilleurs départements en termes de progression, d'effectifs et du rapport du nombre de licenciés par le nombre d'habitants. Comme l'a indiqué le Secrétaire Général dans son rapport les comités départementaux ont été répartis dans 3 catégories (32 départements par catégorie) en fonction de la population avec l'application des critères habituels.

Le Président de la Commission Bernard Vera annonce les vainqueurs chacun dans leur catégorie :

- moins de 354.000 habitants : Département du Tarn & Garonne
- de 354.000 à moins de 700.000 habitants : Département de l'Aisne
- plus de 700.000 habitants : Département des Yvelines

Leurs Présidents respectifs ont reçu la distinction pour le compte de leur comité.

Pour conclure le Président souhaite à chacun un bon retour dans sa ligue respective et remercie l'ensemble des personnes qui œuvrent au développement de la Fédération :

Merci à toutes et à tous, si la Fédération vient de distinguer certaines personnes qui se sont vues remettre la médailles Grand Or de la FFTA pour moi vous êtes toutes et tous des GRANDS ORS.

Merci aux bénévoles, qui au quotidien, font que le tir à l'arc grandit

Merci au personnel de la Fédération qui travaille toujours avec compétence et dans la bonne humeur qui fait que chaque matin je vais au siège de la FFTA avec le même plaisir que les premiers temps.

Merci au comité directeur pour moi c'est un honneur de travailler à son côté

Et comme chaque année je terminerai par une citation si pour avancer il faut savoir rêver il faut aussi savoir se fixer des objectifs raisonnables et se rappeler que :

'LE PLUS LONG DES CHEMINS COMMENCE PAR UN PETIT PAS ''

Alors ensemble avançons pour le bien commun ».

Clôture de l'assemblée à 17h00.

Fait à Noisy le Grand, le 13 avril 2015,
en deux exemplaires originaux.

Le Président Philippe BOUCLET
Philippe BOUCLET

Le Secrétaire Général
Jean-Michel CLEROY

①

BILAN - ACTIF

D.G.I. N° 2050 2008

Désignation de l'entreprise		FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2	
Adresse de l'entreprise		12 PLACE GEORGES POMPIDOU 93160 NOISY LE GRAND										Durée de l'exercice précédent *		1 2	
Numéro SIRET *		7 8 4 7 5 4 3 7 6 0 0 0 6 8										Néant <input type="checkbox"/>			
				Exercice N clos le		3 1 1 2 2 0 1 4		3 1 1 2 2 0 1 3							
		Brut		Amortissements, provisions		Net		Net							
		1		2		3		4		5		6			
Capital souscrit non appelé (I)		AA													
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC											
	Frais de développement *	CX		CQ											
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	37 117	AG	32 738	4 379					7 281				
	Fonds commercial (1)	AH		AI											
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK											
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM											
	Terrains	AN	304 648	AO		304 648					159 101				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	1 188 323	AQ	217 860	970 463				316 519					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS											
	Autres immobilisations corporelles	AT	682 421	AU	328 669	353 752				52 361					
	Immobilisations en cours	AV		AW						584 556					
	Avances et acomptes	AX		AY						16 684					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT											
	Autres participations	CU		CV											
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Créances rattachées à des participations	BB		BC											
	Autres titres immobilisés	BD		BE											
	Prêts	BF	17 470	BG		17 470				17 470					
	Autres immobilisations financières *	BH	125	BI		125									
	TOTAL (II)	BJ	2 230 103	BK	579 267	1 650 837				1 153 972					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM										
		En cours de production de biens	BN		BO										
		En cours de production de services	BP		BQ										
	CREANCES	Produits intermédiaires et finis	BR		BS										
		Marchandises	BT	135 379	BU	18 870	116 508				69 745				
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	37 241	BW		37 241				67 504				
		Clients et comptes rattachés (3)†	BX	38 608	BY		38 608				32 015				
DIVERS	Autres créances (3)	BZ	104 462	CA		104 462				218 992					
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC											
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE											
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	1 575 458	CG		1 575 458				1 948 164					
	Charges constatées d'avance (3)†	CH	48 723	CJ		48 723				41 478					
	TOTAL (III)	CJ	1 939 872	CK	18 870	1 921 002				2 377 898					
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW													
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM													
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	Écarts de conversion actif *	CN													
		CO	4 169 975	IA	598 137	3 571 838				3 531 870					
Renvois (1) Dont droit au bail				CP				(3) Part à plus d'un an :	CR						
Clause de réserve de propriété *	immobilisations														
					Stocks :					Créances :					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CABINET GUY DUCROS
 EXPERT-COMPTABLE
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 7, rue Sévero - 75014 PARIS
 Tél. 01 44 75 87 11 - Fax 01 44 75 53 63

②

BILAN – PASSIF avant répartition

D.G.I. N° 2051 2008

Désignation de l'entreprise		FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Fonds associatifs sans droit de reprise	DA	332 678	332 678	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		100 000	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	119 719	481 852	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	107 223	(462 132)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	559 620	452 397	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Fonds dédiés		DN	45 463		
TOTAL (II)		DO	45 463		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 022 438	1 078 045	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	174 095	256 183	
	Dettes fiscales et sociales	DY	178 474	151 220	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA	132 212	164 420	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 459 537	1 429 605	
TOTAL (IV)	EC	2 966 756	3 079 472		
Écarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 571 838	3 531 870		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CABINET GUY DUCROS
 EXPERT-COMPTABLE
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 7, rue Sévero - 75014 PARIS
 Tél. 01 44 75 87 11 - Fax 01 44 75 53 63

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

D.G.I. N° 2052 2008

Désignation de l'entreprise : <u>FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC</u>				Néant <input type="checkbox"/>			
		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	183 514	FB	FC	183 514	226 820
	Production vendue { biens * services *	FD	89 859	FE	FF	89 859	100 856
		FG	56 427	FH	FI	56 427	71 916
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	329 800	FK	FL	329 800	399 592
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	948 300	959 334
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	237 585	174 345
	Autres produits (1) (11)				FQ	2 473 349	2 677 011
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 989 034
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	166 738	177 624
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(2 604)	26 839
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(51 688)	(15 450)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	2 035 253	3 002 692
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	53 125	47 641
	Salaires et traitements *				FY	782 537	786 713
	Charges sociales (10)				FZ	320 069	315 668
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	51 070	32 627
					GB		
		Sur actif circulant - dotations aux provisions *			GC	7 529	
	Pour risques et charges - dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12) dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles (report en AZ)		AZ		GE	452 450	304 413
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	3 814 478	4 678 768	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	174 555	(468 486)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	6 008	17 209
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		18
Total des produits financiers (V)				GP	6 008	17 227	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	25 762	6 690
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)				GU	25 762	6 690	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(19 754)	10 536	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	154 801	(457 949)	

(B) N° 015 : voir tableau n° 2053. * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012.

CABINET GUY DUCROS
 EXPERT-COMPTABLE
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 7, rue Sévero - 75014 PARIS
 Tél. 01 44 75 87 11 - Fax 01 44 75 53 63

Désignation de l'entreprise <u>FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC</u>		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 8 929	3 833	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	6 149	
	Total des produits exceptionnels (*) (VII)	HD 8 929	9 982	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 52 678	11 616	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (*) (VIII)	HI 52 678	11 616	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI (43 749)	(1 634)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 3 830	2 549	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 4 003 970	4 237 491	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 3 896 748	4 699 623	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 107 223	(462 132)	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HIY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HIP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

CABINET GUY DUCROS
 EXPERT-COMPTABLE
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 7, rue Sévero - 75014 PARIS
 Tél. 01 44 75 87 11 - Fax 01 44 75 53 63

GENERALITES

L'exercice 2014 a une durée de 12 mois du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014.

Le total du bilan s'élève à 3.571.838,23 Euros.

Le total des charges s'élève à 3.896.747,64 Euros.

Le total des produits s'élève à 4.003.970,22 Euros.

Le compte de résultat fait apparaître un solde créditeur de 107.222,58 Euros.

Les comptes ont été arrêtés par le bureau du 13 février 2015.

2.1 - REGLES

Les règles appliquées résultent des dispositions prévues par la loi du 30 avril 1983 et le décret du 29 novembre 1983, adaptées au cas particulier d'un organisme à but non lucratif. Le contenu des comptes annuels et de l'annexe est défini par les règlements n° 99-01 et 2014-03 du Comité de la Réglementation Comptable. Néanmoins dans le cadre des règlements n° 2002-10 et 2004-6 sur les actifs, il est précisé que la fédération passe directement en charge le matériel sportif affecté à la DTN car celui est financé à 100% par les subventions du ministère. Cette dérogation à la prescription comptable est donc sans incidence sur le résultat comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées :

- ↳ - continuité de l'exploitation,
- ↳ - indépendance des exercices,
- ↳ - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

3.1 - AFFECTATION DU RESULTAT

Il sera proposé à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat excédentaire de 107.222,58 € au compte de report à nouveau.

3.2 - FONDS DEDIES

Suite à la décision de l'assemblée générale du 05/04/2014, la contribution de 2€ par licencié sera affectée en fonds dédiés qui seront utilisés pour les événements internationaux à venir.

3.3 - IMMOBILISATIONS

Elles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition.

3.4 - AMORTISSEMENTS

Pour les immobilisations acquises jusqu'en 2004, les taux correspondent aux durées d'usage et ils sont inchangés par rapport aux années précédentes, à savoir :

- ↳ - 33,1/3 % pour les immobilisations incorporelles,
- ↳ - 1,25 % pour la construction de Rosny sous bois,
- ↳ - 5 % pour l'installation électrique,
- ↳ - 5 % pour la plomberie,
- ↳ - 5 % pour l'huissierie,
- ↳ - 5 % pour les installations,
- ↳ - 33,1/3 % pour le matériel de bureau et informatique,
- ↳ - 10 % pour le mobilier et les installations techniques.

Pour les immobilisations acquises depuis 2005, les durées d'utilisation sont déterminées au cas par cas et les taux d'amortissement sont les suivants :

- ↳ - de 33,1/3 % à 20 % pour les immobilisations incorporelles,
- ↳ - 2,50 % pour la construction de Noisy le grand,
- ↳ - de 5 % à 10 % pour l'électricité, plomberie, huissierie, chauffage, peinture, revêtement,
- ↳ - de 5 % à 50 % pour les installations générales,
- ↳ - 20 % pour le matériel de transport,
- ↳ - de 15 % à 33,1/3 % pour le matériel de bureau et informatique.

3.5 - LES STOCKS

Un inventaire physique est réalisé à la date de clôture de l'exercice, celui-ci détaille la nature des articles du secteur lucratif et non lucratif.

Les produits achetés sont évalués en prix d'achat.

Les produits conçus sous l'égide de la Fédération et commercialisés à la boutique sont évalués à leur prix de revient.

3.6 - CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les charges sont constituées par des factures d'impression de documents, des charges de copropriétés, des leasings, des primes d'assurances sur les licences 2015, des déplacements 2015 des équipes de France pour un total de 48.202,32 €.

Les produits regroupent les licences 2015 pour 1.305.377,49€, les abonnements 2015 à la revue fédérale pour 41.013,75 € pris de septembre à décembre 2014 et non affectés à l'exercice 2014, la partie des affiliations clubs 2015 pour 22.219,99 €, la contribution aux événements internationaux pour 90.925,33€.

4.1 - CHARGES A PAYER & PRODUITS A RECEVOIR

Les charges regroupent les primes aux athlètes pour la saison 2014 qui seront versées à l'AG 2015 pour 99.800 €, et de versements de formation CQP aux ligues de Bretagne, Picardie, Auvergne et C.R.R.A.T.A. pour 15.075 €.

Les produits 2014 pour 3.651,40€ correspondent à la prise en charge d'un salaire par UNIFORMATION pour un congé individuel de formation.

4.2 - TRANSFERTS DE CHARGES

Ils sont constitués essentiellement par les pensions des pôles récupérées auprès des familles pour 174.575,00 €, des tenues arbitres pour 22.239,00 €, des frais de colloque et d'assemblée générale, et de remboursements des diverses manifestations.

5.1 - PERSONNEL

La FFTA compte un effectif de 19 salariés qui se répartissent en : 4 cadres, 10 employés administratifs, 4 conseillers techniques fédéraux, 1 agent de gestion des scores.

5.2 - IDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

Elles sont évaluées à 210.632,48 € charges comprises sur la base d'un départ volontaire à 65 ans.

Le calcul a été effectué en conformité avec les textes et des changements de paramètres des taux de rotation, d'actualisation et de revalorisation suivants :

Taux de charge 45%

Table de survie INSEE TD-TV 06-08

5.3 - REMUNERATION DES TROIS PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Néant.

5.4 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Ils sont constitués par le privilège et cautionnement donnés pour l'obtention des prêts liés à l'acquisition et aux travaux des locaux du nouveau siège.

5.5 - TABLEAUX

Les tableaux suivants sont présentés ci-après :

- | | |
|---------------------------------|-----------------------------------------|
| ⌘ - Immobilisations | ⌘ - Fonds dédiés |
| ⌘ - Amortissements | ⌘ - Contributions volontaires en nature |
| ⌘ - Provisions | ⌘ - Engagements hors bilan |
| ⌘ - Etat des créances et dettes | ⌘ - Comptes de régularisation |

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	A	B	C	D = A+B-C
	VALEUR BRUTE A LA FIN DE L' EXERCICE PRECEDENT	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR BRUTE A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	37 116,53 €	- €	- €	37 116,53 €
TERRAINS	159 101,16 €	145 546,36 €	- €	304 647,52 €
CONSTRUCTIONS	477 303,48 €	672 948,26 €	- €	1 150 251,74 €
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	38 070,87 €	- €	- €	38 070,87 €
INSTALLATIONS & AGENCEMENTS	72 288,66 €	247 446,24 €	- €	319 734,90 €
MATERIEL DE TRANSPORT	- €	7 800,00 €	- €	7 800,00 €
MATERIEL DE BUREAU & INFORMATIQUE	93 789,92 €	6 132,67 €	- €	99 922,59 €
MOBILIER	53 883,47 €	50 540,45 €	- €	104 423,92 €
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MAT. & OUTILLAGE	131 903,92 €	18 635,82 €	- €	150 539,74 €
IMMOBILISATIONS EN COURS	601 239,88 €	- €	601 239,88 €	- €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (2)	1 627 581,36 €	1 149 049,80 €	601 239,88 €	2 175 391,28 €
PRETS	17 470,43 €	- €	- €	17 470,43 €
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	- €	125,00 €	- €	125,00 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)	17 470,43 €	125,00 €	- €	17 595,43 €
TOTAUX (1+2+3)	1 682 168,32 €	1 149 174,80 €	601 239,88 €	2 230 103,24 €

TABEAU DES AMORTISSEMENTS

	A	B	C	D = A+B-C
	CUMUL DES AMORTISSEMENTS A LA FIN DE L' EXERCICE PRECEDENT	DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS D'AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	MONTANT DES AMORTISSEMENTS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	29 836,02 €	2 901,59 €	- €	32 737,61 €
CONSTRUCTIONS	162 536,05 €	18 377,21 €	- €	180 913,26 €
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	36 319,62 €	626,74 €	- €	36 946,36 €
INSTALLATIONS & AGENCEMENTS	58 106,94 €	8 538,01 €	- €	66 644,95 €
MATERIEL DE TRANSPORT	- €	390,00 €	- €	390,00 €
MATERIEL DE BUREAU & INFORMATIQUE	68 698,19 €	9 947,31 €	- €	78 645,50 €
MOBILIER	51 685,49 €	3 451,64 €	- €	55 137,13 €
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MAT.& OUTILLAGE	121 014,46 €	6 837,27 €	- €	127 851,73 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (2)	498 360,75 €	48 168,18 €	- €	546 528,93 €
PRETS	- €	- €	- €	- €
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	- €	- €	- €	- €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)	- €	- €	- €	- €
TOTAUX (1+2+3)	528 196,77 €	51 069,77 €	- €	579 266,54 €

TABLEAU DES PROVISIONS

	A	B	C	D = A+B-C
	MONTANTS DES PROVISIONS COMPTABILISEES A LA FIN DE L' EXERCICE PRECEDENT	DOTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	MONTANT DES PROVISIONS COMPTABILISEES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
PROVISIONS REGLEMENTES (1)	- €	- €	- €	- €
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES (2)	- €		- €	- €
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		- €	- €	- €
STOCKS	11 341,42 €	7 528,77 €	- €	18 870,19 €
COMPTES CLIENTS	- €	- €	- €	- €
PROVISIONS POUR DEPRECIATION (3)	11 341,42 €	7 528,77 €	- €	18 870,19 €
TOTAUX (1+2+3)	11 341,42 €	7 528,77 €	- €	18 870,19 €

ETAT des CREANCES et DETTES

ETAT DES CREANCES AU 31 /12/2014	MONTANT BRUT	Echéances à moins de 1 an	Echéances entre 1 an et 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
De l'Actif immobilisé				
Prêts (1)	17 470,43 €	- €	17 470,43 €	- €
Autres immobilisations financières	125,00 €	- €	125,00 €	- €
De l'Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	- €	- €	- €	- €
Créances clients	38 607,70 €	38 607,70 €	- €	- €
Créances clubs	93 867,38 €	93 867,38 €	- €	- €
Personnel & comptes rattachés	- €	- €	- €	- €
Sécurité Sociale & autres organismes sociaux	- €	- €	- €	- €
TVA	5 414,00 €	5 414,00 €	- €	- €
Autres impôts	- €	- €	- €	- €
Divers	42 422,31 €	42 422,31 €	- €	- €
Charges constatées d'avance	48 723,42 €	48 723,42 €	- €	- €
TOTAUX	246 630,24 €	229 034,81 €	17 595,43 €	- €

(1) Prêts accordés au cours de l'exercice

(1) Remboursements obtenus au cours de l'exercice

ETAT DES DETTES AU 31/12/2014	MONTANT BRUT	Echéances à moins de 1 an	Echéances entre 1 an et 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts auprès des Ets de crédits à plus de 2 ans (1)	1 022 438,38 €	57 867,02 €	250 766,70 €	713 804,66 €
Fournisseurs & comptes rattachés	174 095,46 €	174 095,46 €	- €	- €
Personnel & comptes rattachés	106 249,70 €	106 249,70 €	- €	- €
Sécurité Sociale & autres organismes sociaux	70 020,80 €	70 020,80 €	- €	- €
TVA	- €	- €	- €	- €
Autres impôts	2 203,00 €	2 203,00 €	- €	- €
Divers	132 211,81 €	132 211,81 €	- €	- €
Produits constatés d'avance	1 459 536,56 €	1 459 536,56 €	- €	- €
TOTAUX	2 966 755,71 €	2 002 184,35 €	250 766,70 €	713 804,66 €

(1) Emprunts souscrits au cours de l'exercice

(1) Emprunts remboursés au cours de l'exercice

(1) Dont à plus de 5 ans d'échéance

CABINET GUY DUCROS

EXPERT-COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

7, rue Sévero - 75014 PARIS

Tél. 01 44 75 87 11 - Fax 01 44 75 53 63

TABLEAU DES FONDS DEDIES

Situations	A	B	C	D = A-B+C
Montant initial				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
<i>Contribution Evenements internationaux</i>	0,00 €	0,00 €	45 462,67 €	45 462,67 €
TOTAL	0,00 €	0,00 €	45 462,67 €	45 462,67 €

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE**BENEVOLAT :**

Non quantifiable de manière fiable.

PERSONNEL MIS A DISPOSITION PAR LE MINISTRE DES SPORTS :

Composé de : 8 Contrats Préparation Olympique (1 DTN, 3 Adjoints, 4 Entraîneurs) 3 Responsables Pôle France Jeunes et 13 Conseillers Techniques Régionaux ou Nationaux.

GUY DUCROS
EXPERT-COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

7, rue Sévero - 75014 PARIS

Tél. 01 44 75 87 11 - Fax 01 44 75 53 63

ANNEXE 8

ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31/12/2014		
Désignation	Montant	Échéance
Privilège prêteur de deniers Cautionnement : Compagnie Européenne de Cautionnement	540 000,00 € 330 000,00 €	19/07/2028 163 mois
TOTAL GENERAL	870 000,00 €	

ANNEXE 9

COMPTES DE REGULARISATION AU 31/12/2014	
Libellé	Montant
CHARGES A PAYER	114 875,00 €
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	48 723,42 €
PRODUITS A RECEVOIR	3 651,40 €
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 459 536,56 €